

Distr.
GENERALE

A/CONF.162/6
3 mai 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Genève, 19 avril 1993
Point 7 b) de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

1. A sa lère séance plénière, le 19 avril 1993, la Conférence, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur, a constitué une Commission de vérification des pouvoirs composée des représentants des neuf pays suivants : Argentine, Australie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Ghana, Inde, Kenya et Venezuela.
2. La Commission a tenu sa lère séance le 3 mai 1993 et a élu président à l'unanimité M. D.D.D. Don Nanjira (Kenya).
3. Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, des pouvoirs avaient été reçus de tous les représentants participant à la Conférence.
4. La Commission a constaté que ces pouvoirs étaient en bonne et due forme et elle recommande à la Conférence de les accepter.
